

SECURISER L'AVENIR

PRESIDE PAR L'IGA YANNICK CAILLIEZ DIRECTEUR DU SIAE (DS), LE 6^{EME} CSAS DU SIAE S'EST TENU A ARCUEIL LE 3 DECEMBRE DERNIER...

A l'heure où la situation internationale se tend et où le budget de la défense se dessine à la hausse, les travailleurs et travailleuses du MCO Aéronautique de la Défense se questionnent quant à leur avenir au sein du service et du ministère.

Cette rencontre avec les organisations syndicales présentes a donc été l'occasion pour le directeur du service et son équipe de faire un état des lieux de l'actualité à la fois industrielle et RH de notre établissement.

En introduction, le Directeur du Siaé est revenu sur le retrait anticipé du C130H. Il nous avait informé de cette décision en juin dernier et s'était ensuite rendu à Clermont-Ferrand pour rencontrer les personnels concernés, tandis que le directeur de Bordeaux s'était chargé d'informer les personnels de son périmètre. L'accompagnement des agents en question a depuis été confié à un groupe de travail dédié.

Essentiel au sein des forces spéciales et de la DGSE les missions du C130H seront reprises par l'A400M qui bénéficiera d'un 6^{ème} plot à Clermont-Ferrand.

Interrogé par la **CFDT** sur le Guépard (version militarisée du H160 qui arrivera dans les forces en 2029) le directeur a indiqué que le SIAé se positionnait sur sa maintenance mais que rien n'était acté pour l'instant, pas même un calendrier sur les décisions à venir. Néanmoins et dans un cadre plus large le directeur a tenu à évoquer l'importance de l'intérêt accordé à notre outil industriel par les différents intervenants du MCO Aéronautique.

En effet, les visites des AIA par les autorités se multiplient : DMAé, Major Général de la Marine, DGA, industriels privés ...

Ces échanges ont pour but de mesurer les capacités industrielles ainsi que l'expertise du service et à ce sujet le directeur est très confiant. Notre proximité avec les forces, nos capacités de conception et notre connaissance approfondie des machines sont autant d'atouts essentiels et reconnus qui permettent au SIAé de challenger les industriels privés mais également de se positionner en collaborateur de 1^{er} choix.

PLAN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Le PIC présenté fait état d'un niveau de charge pilotée globalement stable à hauteur de 4,4 millions d'heures productives sur 2026-2030. L'horizon de visibilité est évolutif mais le directeur se dit confiant sur le plan de charge. A noter la dernière visite V72 de l'ATL2 est prévue en 2034 pour un retrait du service en 2040.

INVESTISSEMENTS

Du fait de la très forte hausse des investissements ces deux dernières années (infrastructures, outils industriels...), il a été mis en place un dispositif de suivi plus strict et une priorisation sur les cœurs d'opération à sécuriser.

RESTRUCTURATIONS

Sur ces dernières années l'ensemble des AIA a subi ce que l'on appelle désormais des transformations. Que ce soient des réorganisations, transferts d'activités ou fermetures, ces mesures inscrites dans l'arrêté ministériel donnent lieu à un dispositif d'accompagnement suivi par les organisations syndicales.

Un état des lieux nous a été présenté lors de ce CSA. Il est à noter que pour stabiliser le paysage et dans la perspective des élections de 2026, de nouvelles mesures de transformation du SIAé ne devraient pas apparaître dans le prochain arrêté.

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Elles auront lieu du 3 au 10 décembre 2026 et vont concerner l'ensemble du personnel qui sera appelé à renouveler les représentants du personnel qui siégeront dans les différentes (CSA, CAP, CAPSO...).

CAPSO

La cartographie des CAPSO (commission d'avancement du personnel à statut ouvrier) fait actuellement l'objet d'une étude de la DRH-MD qui viserait à rattacher les AIA d'Ambérieu et de Bretagne au CMG de Bordeaux.

C'est un non-sens pour la **CFDT** car cette manœuvre entraînerait une perte de proximité et de représentativité pour les agents. En phase avec les organisations syndicales présentes, la direction ne s'y est pas trompé et a également indiqué à la DRH-MD son souhait de rester dans le format actuel.

SERVICE INDUSTRIEL DE L'AÉRONAUTIQUE

RESSOURCES HUMAINES

Comme l'a rappelé la **CFDT** dans sa déclaration liminaire, les mesures financières obtenues récemment (postes supplémentaires d'avancement groupe 7, formations qualifiantes) ne sont pas suffisantes.

Néanmoins, pour des raisons conjoncturelles ou d'autres mesures catégorielles obtenues auparavant (Élargissement de l'IMOMA, leviers, mesures QVT), le service subit moins de démissions et les effectifs sont aujourd'hui au-dessus de la cible 2025 (4 964 réels pour 4 924 cibles) et nous ne pouvons que nous en féliciter !

De plus, la direction a tenu à rappeler que pour garantir une gouvernance de service soutenable budgétairement, le plan stratégique se doit d'être en cohérence avec le PIC (plan industriel et commercial).

« L'enjeu démographique nécessite un regard et une attitude pragmatiques vis à vis du recrutement et de ses modalités. ». Le plan de recrutement de 2026 est donc fixé à 162 personels.

Composante essentielle, d'un point de vue réglementaire mais également dans des perspectives d'amélioration continue, le bilan des formations 2025 (3,58 K euros) nous a été détaillé et les orientations 2026-2027 nous ont été présentées.

Les bilans des avancements ouvriers, fonctionnaires et agents sous contrats nous ont également été exposés, notamment le détail des différents leviers attribués aux ICT et TCT en 2025 et n'a pas appelé de remarques particulières de la part de la **CFDT**.

SERVICE INDUSTRIEL DE L'AÉRONAUTIQUE

En conclusion, ce CSAS SIAé a une fois de plus été dense et riche en échanges. Les perspectives et enjeux liés au contexte international tels que la gestion du risque opérationnel, la patrouille maritime du futur, le HIL mais aussi les drones sont autant de segments à développer et de défis à relever pour le service. La **CFDT** continuera d'y prendre toute sa place en défendant les intérêts des agents et en relayant leurs préoccupations.

Paris, le 8 décembre 2025